

Nom de l'école

Adresse

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE  
du 16/03/2021**

En raison de la crise sanitaire, le Conseil d'école s'est  
tenu en comité restreint (6 personnes)



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : Mme VALLIER DUBOIS			
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directeur de l'école - Président : Anne-Marie LOPEZ	X		
Maire :		X	
Conseillers municipaux : Mme VIEIRA et Mme CHOLLET	X		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Mme Laurie BLANC	X		
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
Mme Fanny DUCLOS	X		
Mme Angélique DUJOUX	X		

Procès-verbal établi le 24/03/2021

Le président, directeur de l'école  
Nom : LOPEZ Anne-Marie

Le secrétaire, parent d'élève  
Nom : Mme DUJOUX Angélique

Ordre du jour :

- Vie de l'école
- Santé / sécurité
- Rentrée 2021
- Renouvellement de l'organisation du temps scolaire
- Réponses aux questions des parents d'élèves

⇒  sujet soumis à avis : Renouvellement de l'organisation du temps scolaire

- nombre d'avis positifs : 6
- nombre d'avis négatifs : 0

## Conseil d'École

Mardi 16 mars 2021 à 18 heures

### 1. FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE

#### 1.1 Suivi des élèves :

**Dispositif avec maîtresse E** : 13 élèves ont été concernés.

Premier groupe : 4 élèves de CP (01.12 au 10.12.2020)

Deuxième période (du 07.12. au 18.01.2021)

- Un groupe constitué de 4 élèves de CP et de CE1
- Un groupe de CE1-CE2
- Un groupe de CE2-CM1.

**Nombre PPRE** : Total : 24

GS : 1	CP : 2	CP-CE1 : 1	CE1-CE2 : 7
CE1-CE2 : 5	CE2-CM1 : 3	CM1-CM2 : 1	CM2 : 4

Dans l'ensemble, les élèves ont repris confiance en eux-mêmes et en leur travail. Le temps d'aide était toutefois court pour qu'il y ait de réels progrès.

**ESS** : Equipes de suivi de scolarisation. Elles se sont tenues le vendredi 26 mars pour 5 élèves de l'école. Ces réunions permettent un suivi des enfants qui ont un dossier MDPH. Elles ont lieu une fois par année scolaire.

#### **Décloisonnement avec les enseignantes de maternelle**

Marie-Christine Poncin : le jeudi et le vendredi (Elèves de CP de Christelle Taverna), et le lundi et le mardi avec des élèves de CE1.

Luc Fichaux : lundi et jeudi (élèves de GS)

#### **Stage de réussite pendant les vacances de printemps**

10 élèves de l'école sont inscrits (4 CE1-CE2 et 6 CM1) sur la 1<sup>ère</sup> semaine de vacances, et également une enseignante de l'école.

#### **Evaluations en CP**

La suite des évaluations a eu lieu la semaine du 18 janvier 2021.

Bilan : les élèves ont progressé tant en français qu'en mathématiques, le travail du début d'année a permis de combler le retard dû peut-être au confinement du mois de mars 2021.

Les élèves en difficulté bénéficient d'un accompagnement personnalisé.

**CM2 : Evaluations EGPA et dossiers pour des orientations en 6<sup>ème</sup>** (ULIS ou SEGPA) : 5 élèves ont passé les évaluations. A l'issue de cela, des rencontres avec les parents, des bilans avec la psychologue scolaire ont débouché sur les décisions suivantes :

2 demandes d'orientation en ULIS ou en SEGPA.

D'autres élèves ont des difficultés mais les parents ne souhaitent pas d'orientation.

## **1.2 Santé :**

### **- Protocole sanitaire : dernières modifications :**

- Pour les classes : Le protocole sanitaire, en vigueur à compter du 1er février 2021, s'applique sur tout le territoire métropolitain. À compter du 18 janvier 2021, il a été complété par des mesures supplémentaires en ce qui concerne la restauration scolaire et par la suspension, jusqu'à nouvel ordre, des activités physiques et sportives en espace clos. A compter du 1er février 2021, la distanciation de 2 mètres entre groupes à la cantine et le port de masque "grand public" de catégorie 1 sont désormais requis et l'aération des locaux est renforcée.
- réunions : En distanciel si le nombre de participants est supérieur à 6 (Consignes de l'EN).

Les gestes barrières s'appliquent : port du masque dès le CP, lavage de mains, gel hydroalcoolique.

## **1.3 Sécurité :**

Dernier exercice incendie : 4 mars 2021 à 9h en élémentaire, et à 9h20 pour le bâtiment des Maternelles.

### Temps d'évacuation :

Bâtiment A : 1 mn 40 (+ retour dans la cour du bas par l'extérieur de l'école : 5 mn 31.

Bâtiment C : 2 mn

Bâtiment des maternelles : 2 mn 15

Bilan : Mme Blanc a dû faire sortir ses élèves en empruntant le couloir, car la porte de sa classe donnant sur l'extérieur est condamnée (Travaux en attente)

Les enfants sont sortis en rang, sans courir et se sont montrés très coopératifs.

Classe de CE2-CM1 : tout s'est bien passé malgré 1 fauteuil roulant + 1 enfant avec béquilles = 1 avec attelle au pied.

## **1.4 Matériel :**

- **Le photocopieur** dont l'utilisation est destinée aux classes élémentaires vient d'être réparé (vendredi 12 mars 2021) et nous espérons que cela sera durable. Depuis le début de l'année scolaire, nous avons rencontré de nombreuses difficultés (bourrages, pannes...),

- **Le téléphone** : parfois, les parents n'arrivent pas à nous joindre, les communications s'arrêtent en plein milieu d'une conversation, laisser des messages est parfois impossible... Cela a été signalé à la Mairie. Selon M.RAVATEL, l'informaticien qui gère le réseau, les problèmes ne pourront pas être résolus tant qu'il n'aura pas terminé le déploiement du réseau fibre sur l'ensemble des bâtiments. Une fois que ce sera fait, il faudra changer d'opérateur et tout devrait rentrer dans l'ordre. Ce ne sera pas fait avant juin. D'après lui, les problèmes de téléphone viennent de la ligne elle-même.

Toutefois, Mme Tarpin-Lyonnet, adjointe au Maire, a décidé d'anticiper, et de changer les téléphones. Nous remercions la Mairie.

- L'imprimante couleur multifonctions commandée par la Mairie en remplacement de l'imprimante HP laserjet vient juste d'être installée.

**Matériel informatique** : La mairie a souhaité participer à l'appel à projets dans le cadre du « plan de relance dédié au numérique pour l'éducation » afin de renouveler les PC portables, et compléter le matériel informatique de l'école. Concernant les projets acceptés, les équipements informatiques seront cofinancés par l'Etat et la collectivité.

En attendant une réponse, nous allons demander une maintenance, car nous rencontrons des problèmes, tant pour les PC qui se trouvent dans les classes, que pour les portables utilisés avec les élèves.

## **2. Projets et actions :**

En raison de la crise sanitaire, les manifestations du Sou des Ecoles, et l'organisation festive s'est trouvée très ralentie, ou n'a pas pu avoir lieu.

- **Calendriers** : En décembre 2020, nous avons néanmoins procédé à une vente de calendriers qui ont été personnalisés par les élèves de toutes les classes et qui ont été proposés aux familles. Cette opération a rapporté 875,70 € à la coopérative de l'école.
- **Photographies scolaires** : Elles ont été faites en octobre, nous n'avons eu aucun retour négatif. Quelques parents regrettent les photos de fratrie, mais cela représente une organisation trop lourde du fait du nombre d'élèves en augmentation. Cette vente a rapporté 2 296, 95 euros à la coopérative de l'école.

Le photographe nous a contactés pour savoir si nous souhaitons nous engager pour l'année prochaine. Il serait peut-être souhaitable de le faire afin d'avoir une date en début d'année scolaire.

L'équipe enseignante souhaite reconduire l'opération avec le même photographe.

- **Permis piéton CE2** : les trois classes qui ont des élèves de CE2 participeront à la préparation. Contact sera pris pour organiser les tests et la remise officielle des permis piéton.
- **Projet de fresque** : Mme Pillie a contacté la personne qui nous a proposé de participer à cette fresque qui figurera sur le bassin de récupération d'eau des Ravinelles. Les classes intéressées feront dessiner les élèves, et des dessins seront reproduits. Il pourra s'agir de tout ou partie d'un dessin, ou de fresques communes. L'entreprise chargée de la réalisation de la fresque est l'entreprise GABASIO.

Délai pour les dessins dans les classes : fin mai. Au moins 5 classes sont intéressées.

Le Steasa (syndicat de traitement de l'eau) accepterait de faire visiter le bassin, d'expliquer son fonctionnement et travailler autour du thème du cycle de l'eau et du traitement de l'eau.

- **Projet avec SR3A** : Pour cette année, il n'est plus possible de s'inscrire. En fait, ils n'avaient pas la bonne adresse de l'école, ce qui explique que nous n'ayons pas reçu le 1<sup>er</sup> mail.

Le SR3A offre de nombreuses animations pour accompagner les équipes pédagogiques dans leur projet autour de l'environnement et plus particulièrement de l'eau et des milieux aquatiques.

- **Carnaval** : Il aura lieu le vendredi 9 avril :

Organisation prévue : les maternelles organisent le Carnaval côté maternelle

Classes élémentaires : le Carnaval aura lieu dans la cour. L'organisation sera prévue ultérieurement.

Le goûter sera offert par le Sou des Ecoles.

- **Projet solidaire** :

**Recyclage des cartouches usagées (toute l'année)** : Cette année, nous continuons l'action entreprise l'an dernier dans le domaine du Développement durable avec l'entreprise française LVL qui recycle les cartouches usagées et fait un don à une association caritative « Enfance et Partage ».

### **3. Organisation de la rentrée prochaine :**

Le poste de direction sera vacant.

**Renouvellement de l'organisation du temps scolaire** : Le Conseil d'école s'est prononcé pour le maintien des horaires actuels, à savoir :

Classe lundi, mardi, jeudi et vendredi :

8 h 30 – 11 h 30 et 13 h 30 – 16 h 30

Accueil des élèves à 8 h 20 et 13 h 20.

**Inscriptions pour l'année scolaire 2021-2022** : Pour les Petites Sections (ou les élèves non scolarisés à l'école de Château-Gaillard), les inscriptions se feront en avril, auprès de la Mairie.

Concernant la visite de l'école, et du fait des mesures sanitaires à observer, nous procéderons comme l'an dernier et accueillerons tous les nouveaux inscrits, par petits groupes, afin que les élèves fassent connaissance avec les lieux, et que nous puissions répondre aux questions des parents.

**4.2 Effectifs pour la rentrée 2021-2022** : Les parents ont été destinataires d'une enquête afin de connaître les familles qui pensent déménager, et celles qui seront à Château-Gaillard l'an prochain.

#### **Estimation des effectifs :**

- 2 familles pensent déménager : (3 élèves)
- 1 famille ne sait pas encore (1 enfant scolarisée actuellement et 1 PS qui viendrait à la rentrée)
- Arrivée de **37** PS annoncées, dont 13 frères ou sœurs de familles déjà dans l'école
- 4 élèves annoncés (2 CP et 1 GS et 1 autre)
- 38 élèves de CM2 quitteront l'école.
- Total prévu : 296

Les effectifs paraissent stables, mais il faut tenir compte du fait que plusieurs maisons neuves vont être livrées d'ici à la fin de l'année scolaire.

**Piscine l'an prochain** : Le centre nautique nous a informés que du fait du déficit et des coûts occasionnés, les classes, à partir du CP, ne pourront bénéficier que d'une année de natation au cycle 2 et une année au cycle 3.

## 5. REPONSES AUX QUESTIONS DES PARENTS D'ELEVES

**Réponses aux remarques et/ou aux questions posées par les parents d'élèves via le questionnaire mis à leur disposition par les parents d'élèves élus :**

### ➤ Questions et/ou remarques qui concernent l'équipe enseignante & donc réponses de l'équipe enseignante :

- Est-ce que l'équipe enseignante prévoit des sorties scolaires en extérieur en imaginant que le ou les prochains protocoles sanitaires les permettront ?

Pour l'instant rien n'est prévu du fait du contexte sanitaire et de son évolution imprévisible.

Si les sorties deviennent possibles, si le protocole s'assouplit... Les enseignants pourront les envisager. Cependant, comme il faut souvent réserver plusieurs mois à l'avance, nous ne savons pas si cela sera possible.

- Le poids des cartables est parfois trop important : les devoirs sont donnés à la semaine et de ce fait les cartables peuvent être lourds en fin de semaine par exemple, notamment si les élèves veulent s'avancer ou si des activités extra-scolaires font qu'ils doivent s'avancer, ou du fait des gardes alternées... Les enseignants ne peuvent rien faire devant de telles situations de la vie personnelle des élèves.  
Il est à noter toutefois que certains enfants prennent toutes leurs affaires uniquement pour éviter d'en oublier et ce malgré le fait que, même en CM2, le cartable est fait avec l'enseignant.
- Serait-il possible de proposer aux enfants, plusieurs fois dans l'année, une distribution de fruits de saison ? par exemple sous forme de stands tenus par les parents ou ATSEM ?

L'équipe enseignante trouve que ce serait une bonne idée. L'organisation serait à prévoir entièrement. Bien entendu il faudrait déjà attendre que le contexte sanitaire s'y prête.

### ➤ Questions et/ou remarques qui concernent la mairie & donc réponses de la mairie :

- Serait-il possible d'avoir un plan de l'école, peut-être via le plan d'évacuation, afin de repérer les différents espaces (par voie d'affichage par exemple) ? Est-ce que le plan Vigipirate le permet ?

Cela n'est pas possible notamment par rapport au plan Vigipirate.

Tous les nouveaux inscrits peuvent faire une visite de l'école, cela leur est proposé et ils peuvent aussi le demander.

- Est-ce que l'accueil des enfants de maternelle pourrait être davantage sécurisé ? Par exemple avec la création d'un sas d'entrée délimité par des barrières dans l'enceinte de la cour, afin d'éviter l'attente sur le trottoir, la route ou les places de parking

Il n'est pas possible de créer un autre sas pour les maternelles, surtout à l'intérieur de la cour ce qui demanderait en plus de le démonter à chaque fois afin que les barrières qui serviraient à créer ce sas ne restent pas pendant les récréations ce qui représenterait un danger. L'accueil des enfants de maternelle serait suffisamment sécurisé.

L'équipe enseignante profite de cette question posée à la mairie pour préciser qu'elle souhaiterait que les parents tiennent le plus possible leurs enfants par la main, pour ces mêmes raisons de sécurité.

Les parents d'élèves élus aimeraient souligner que le marquage au sol et l'Arrêté Municipal prévoyant l'interdiction de faire du dépose-minute ont déjà nettement amélioré les choses.

- Le trottoir au niveau du nouveau parking vers l'école maternelle s'arrête avant que l'école élémentaire soit atteinte, obligeant les enfants à emprunter un chemin qui n'est pas véritablement un chemin et donc non sécurisé.

Des membres de l'équipe municipale vont se rendre sur les lieux pour mieux visualiser cette remarque, et voir s'il y aurait effectivement quelque chose à faire.

- Peut-il être fait un rappel de "bonne conduite" aux parents car des insultes ont été promulguées par un adulte à l'égard d'un enfant et en présence d'autres enfants à un arrêt de bus, ainsi qu'entre enfants dans la cour de récréation ?

La mairie ne peut pas gérer ce qui se passe notamment aux arrêts de car entre parents et enfants. Toutefois la mairie et l'école ont déjà essayé d'intervenir pour tenter de faire cesser ces situations, quand ces dernières ont été portées à leur connaissance. Les parents d'élèves élus souhaiteraient indiquer à l'occasion de ce compte-rendu que de tels comportements de parents ne peuvent se produire et que les problèmes que rencontrerait un parent avec un enfant d'une autre famille ne peuvent être traités directement avec l'enfant.

- Comment les problèmes d'incivilité, d'agressivité ou de vulgarité sont-ils gérés par le personnel de mairie ? Est-ce que des formations adaptées sont prévues ? Serait-ce possible de proposer un temps de sensibilisation pour les enfants et le personnel de mairie confronté à ces comportements de plus en plus nombreux.

Des formations ont eu lieu il y a quelques temps notamment autour du langage...

L'équipe municipale va interroger son personnel pour en savoir plus sur ces situations, situations que ce même personnel n'a pas fait remonter en mairie. La mairie pourrait envisager de nouvelles formations.

- Un manque de propreté au niveau de certains sanitaires a été constaté ? Comment l'entretien est-il organisé ?

Les sanitaires sont nettoyés tous les soirs.

De plus une personne passe 2 fois par jour pour une désinfection de ces mêmes sanitaires.

Nous souhaitons tous préciser sur ce point que certains enfants oublient aussi parfois les règles d'hygiène et de savoir-vivre telles que tirer la chasse d'eau, se laver les mains après son passage aux toilettes, jeter les essuie-mains dans la poubelle...

Un WC ayant été bouché à un moment donné, la remarque sur le manque de propreté a peut-être découlé de ce problème provisoire....

- Est-il possible de rendre davantage accessible "la caisse des affaires perdues" ? Où se trouve-t-elle ? Quand est-elle mise à disposition ? Quelles sont les modalités de récupération des vêtements ?

La caisse sera mise à disposition à l'entrée de l'école tous les vendredis (sauf s'il pleut) en maternelle, et, à la veille de chaque période de vacances en élémentaire.

Les parents peuvent aussi demander aux enseignants de pouvoir accéder à la caisse (via le cahier de liaison par exemple, ou au moment de la sortie s'ils viennent chercher leur enfant).

- Les locaux de la garderie sont-ils destinés à rester des préfabriqués ? Les parents trouvent que ces locaux posent problème au niveau du bruit générant de la fatigue aussi bien pour le personnel et que pour les enfants contraints de s'exprimer en parlant très fort, et au niveau de l'isolation (par temps froids ou chauds).

Les préfabriqués vont rester et continueront d'être les locaux de la garderie. Ils sont climatisés l'été et bien chauffés l'hiver.

Certes les préfabriqués ne sont pas insonorisés mais c'est par contre le cas de la cantine.

La mairie a réalisé des modifications : les plus jeunes élèves se trouvent dans un préfabriqué et les plus grands dans un autre et il se trouve que ces 2 préfabriqués communiquent dorénavant.

Quant aux 2 plus anciens préfabriqués, une isolation supplémentaire va être réalisée car il y avait des infiltrations.

- Les parents pourraient-ils avoir un retour sur ce qu'il se passe durant les temps périscolaires (cantine et garderie) ? Les mauvais comportements sont parfois uniquement remontés par le bouche-à-oreille

Les parents dont les enfants ont un mauvais comportement sont avertis en fonction de la gravité et la fréquence de ce mauvais comportement. Si les parents ne sont pas avertis c'est que l'équipe municipale juge que la gravité et la fréquence du comportement ne le justifient pas.

De plus il ne serait pas possible de faire un bilan de chaque élève chaque jour. Les enseignants confirment que cela est impossible.

- Serait-il possible d'adapter le tarif appliqué lorsqu'un repas n'a pas été réservé au préalable suite à un oubli (10 euros pour des raviolis) ? Serait-il possible que soit différencié l'oubli ponctuel des oublis réguliers ? Pourrait-on avoir un droit à l'erreur ?

Auparavant un droit à l'erreur était accordé mais cela n'a eu aucun effet, les parents continuaient d'oublier d'inscrire leurs enfants d'où la mise en place de ce système qui marque nécessairement et permet de limiter les récidives.

Il n'y a pas de changements de prévus.

- Il a été constaté des différences entre les repas réellement servis et ce que prévoient les menus communiqués. Quelles en sont les raisons ? Enfin, est-il possible de veiller au bon équilibre alimentaire des menus proposés ?

L'équipe municipale s'est renseignée auprès du personnel qui n'a pas constaté de différences entre les menus communiqués et les menus servis.

Il y a eu une fois un changement au niveau du fruit mais cela était justifié, il se peut notamment que des fruits soient finalement jugés pas assez mûrs ou trop abîmés...

Quant à l'équilibre des menus, c'est une diététicienne qui établit les menus.

La mairie en profite pour nous informer que pour limiter le gaspillage il leur est possible de modifier les quantités commandées et donc de commander un plat en plus faible quantité lorsque celui-ci n'est généralement pas apprécié et souvent jeté.

- Un problème de stationnement a été constaté à "l'arrêt de bus du Seymard" du fait de la construction d'une maison. Le bus ne peut pas s'arrêter comme il devrait pouvoir le faire du fait de véhicules qui gênent l'accès (véhicules de chantier et du nouveau propriétaire).

Monsieur RICHER s'est déjà rendu sur place mais les entreprises n'étaient pas présentes, il a prévu d'y retourner pour tenter de régler la situation.

- Pourquoi la tarification du bus n'a pas évolué depuis la suppression d'un bus sur les 2 qui avaient été mis en place ? Celle-ci est toujours de 55 euros par trimestre

Il n'y a pas eu de changement de tarif lorsque la mairie est passée à 2 bus, il n'y en a donc pas eu non plus lorsque la mairie est revenue à 1 bus.

- À la cantine, au 1<sup>er</sup> service, le personnel crierait beaucoup d'après certains enfants. Ces derniers seraient souvent punis la tête dans les bras sur les tables. A la récréation, s'il y a eu beaucoup de bruit à la cantine, ils seraient souvent punis de vélos. De plus il arriverait que les élèves restent assis par terre dans la cantine pendant que personnel nettoie alors que le nettoyage n'est certainement pas à effectuer pendant l'accueil des enfants et surtout pas en leur présence étant donné les produits utilisés.

Si le personnel crie c'est certainement car cela devient nécessaire pour se faire entendre.

« La tête dans les bras » est plus à assimiler à un moment calme qu'à une punition.

Le nettoyage se fait après le départ des enfants, à partir de 13h30. Certes entre les 2 services il est effectué un petit nettoyage mais cela est très succinct et c'est pour accueillir le 2<sup>ème</sup> service dans de bonnes conditions.

Le 1<sup>er</sup> service comprend 68 petits.

Pour la punition au niveau des vélos, si elle s'avère être une punition collective, un rappel sera fait au personnel quant à l'interdiction des punitions collectives.

### Questions relatives aux mesures sanitaires /COVID-19 : réponses de la mairie et de l'école

- Pour le sport en extérieur que prévoit le protocole sanitaire au niveau du port du masque ? Le masque peut-il être retiré ?

Le masque peut être retiré pour le sport en extérieur si la distanciation physique peut être respectée (par exemple port du masque si lutte)

- Serait-il possible d'être davantage vigilants quant au respect par les enfants de la distanciation physique lorsqu'ils font la queue pour entrer dans la cour de récréation ?

Ce sont aux parents de veiller au respect de la distanciation à l'entrée de l'école. Les parents sont responsables puisque les enfants ne sont pas encore dans l'enceinte de l'école.

- Peut-il être prévu une distribution de masques de catégorie 1, comme cela a été le cas par le département pour les élèves du collège ?

Non, la mairie ne le prévoit pas.

- Serait-il possible que du gel hydro-alcoolique soit également mis à disposition des élèves lors de l'accès au bus ?

La mairie ne le prévoit pas car le protocole indique que les enfants doivent se **laver** les mains avant de prendre le bus.

En mettant du gel à disposition à l'entrée de l'école, la mairie a souhaité mettre en place une mesure de protection supplémentaire mais n'était pas obligée.

- Peut-il y avoir une meilleure communication aux parents lorsque qu'un cas contact est identifié ? Y a-t-il eu des cas positifs dans l'école ? Comment les choses évoluent ?

L'école est tenue d'informer les parents lorsqu'il y a des cas positifs et doit appliquer les mesures prévues ; l'information des parents en fait partie.

En élémentaire, les enfants, et les personnels qui portent un masque ne sont pas considérés comme cas contact.

En maternelle, il est prévu de lister les cas contacts s'il y a un cas de Covid avéré dans la classe. Pour l'instant, cela ne s'est pas présenté.

Lorsque les parents sont cas contact, ils doivent garder l'enfant à la maison jusqu'au résultat de leur test. Si le test est positif, ils doivent suivre les préconisations de l'ARS ou de l'Assurance maladie. Les enfants reviennent à l'école après la période d'isolement prévue (au moins 7 jours).

#### **Autres questions des parents d'élèves élus**

- Est-il prévu l'ouverture d'une 12<sup>ème</sup> classe ? Nous savons qu'il n'y aura pas de nouvelle classe en 2021/2022 et que celle-ci n'est pas nécessaire pour l'instant néanmoins il faudra faire remonter le besoin s'il se profile.  
Le nombre de nouveaux enfants potentiellement scolarisés à l'école de Château Gaillard est-il anticipé ?  
Que peut-on mettre en place pour préparer l'ouverture d'une classe supplémentaire ?  
Pourrait-on imaginer de préparer un courrier commun (parents, équipe enseignante, Mairie) à destination de l'Inspection Académique afin d'être prêts si une demande d'ouverture est à effectuer, afin de ne pas louper la date à laquelle de telles demandes doivent être formulées

Chaque famille se présentant en mairie pour un permis de construire par exemple est systématiquement interrogée quant au nombre d'enfants qui fréquenteraient l'école.

La période d'inscription à l'école d'avril permet davantage de connaître l'effectif de la rentrée, nous en saurons donc plus dans quelques semaines...

En termes de salles, ce ne serait en tous cas pas un problème car il y a une salle de classe disponible en maternelle et une en élémentaire.

**Questions-remarques pour lesquelles nous invitons les parents à se rapprocher de l'enseignant ou des enseignants de leur(s) enfant(s) :**

- Les difficultés rencontrées avec l'utilisation de l'application "Klassroom" appelée désormais "Klassly". Nous souhaitons juste préciser que les fonctionnalités sont un peu différentes entre l'application sur smartphone et le site ou la version sur ordinateur, notamment pour l'accès aux commentaires antérieurs ...
- Le fait de vouloir être informés des livres étudiés en classe afin de permettre l'achat pour le domicile
- Le souhait d'introduction de quelques notions en langues vivantes en maternelle
- Le poids des cartables (même si nous avons donné des explications plus haut)

**Questions déjà posées en conseil d'école pour lesquelles nous renvoyons aux précédents compte-rendus.**

- Le souhait que la réunion de rentrée avec l'enseignant ne soit pas la seule réunion de l'année scolaire : il nous avait été répondu que la prise de rendez-vous en individuel reste possible tout au long de l'année scolaire pour faire le point avec l'enseignant
- Le souhait d'un temps d'étude à 16h30
- Le souhait de pouvoir récupérer son enfant à la garderie à l'horaire de son choix
- La demande d'éviter le brassage des élèves à la cantine : les élèves mangent par classe depuis que les protocoles l'imposent

Enfin, la mairie nous a informés que des objets étaient apportés par les enfants et sortis pendant le temps méridien notamment et, qu'il serait important qu'ils puissent rester à la maison. Exemples : jouets, petites voitures, mousse à raser, seringue sans l'aiguille heureusement...

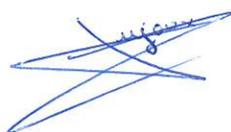
Pour terminer des parents ont, à l'occasion du questionnaire, remercié l'équipe enseignante et le Sou des écoles d'avoir organisé la fête de Noël malgré ce contexte particulier.

De même certains parents souhaitent souligner l'attitude bienveillante et l'adaptabilité de l'équipe enseignante et du personnel de mairie dans ce contexte anxieux complexe, avec le port du masque obligatoire vécu parfois difficilement par les enfants... L'application des mesures sanitaires semble satisfaire la plupart des parents.

**Le 3ème conseil d'école aura lieu le vendredi 11/06/2021 (heure à déterminer)**

La séance est levée à 20 h 10.

La secrétaire de séance



La présidente

